



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 04 Mars 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 27 février 2024
- Affichage de la convocation : 27 février 2024

---

► **DÉLIBÉRATION N° DEL\_009\_2024**

► **OBJET : Point n° 9 - MÉDIATHÈQUE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE NATIONAL DU LIVRE DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DE LA MÉDIATHÈQUE À L'OPÉRATION PARTIR EN LIVRE 2024**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marilyn PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

\*\*\*\*

► **EXCUSÉS :**

Madame Catherine CARLE VIGUIER donne pouvoir à Madame Valentine RIGAUD.  
Madame Véronique LEFEUVE donne pouvoir à Monsieur Alexandre VUILLOT.  
Madame Nathalie GONCALVES donne pouvoir à Monsieur Maxim PLAT.  
Madame Annick BLANCHARD donne pouvoir à Madame Marie-Claude CHEZEAU.  
Monsieur Jean-Pierre MATHIEU donne pouvoir à Madame Marie-Claude MISERY.  
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.  
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.

\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD**

Le Centre National du Livre (CNL) organise un appel à projets qui permet à tout type de structure de présenter un dossier pour obtenir une labellisation, c'est-à-dire une aide financière du CNL pour son événement dont le taux de concours au projet soutenu peut aller jusqu'à 70 % des coûts des activités littéraires (rémunération des auteurs, illustrateurs et leurs transports, hébergements...).

La Médiathèque va participer, en juillet 2024, à la Manifestation « Partir en Livre » (organisée par le CNL sous l'impulsion du ministère de la Culture) sous forme d'un spectacle, d'ateliers autour des livres Pop-up et de visites parents-enfants des collections patrimoniales de la Médiathèque en partenariat avec les services de la cohésion sociale et de l'action culturelle.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL\_002\_2020 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation

d'attributions au Maire,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 26/02/2024,

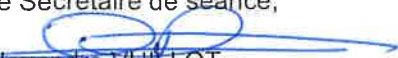
Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 22/02/2024,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 12/02/2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter l'aide financière du Centre National du Livre pour cet évènement en répondant à l'appel à projets « Partir en livre 2024 »,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,

  
Alexandre VUILLOT

Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

  
Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

26 MARS 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire